

Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection :
Inspection de renouvellement

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

Nom de l'exploitant GARDERIE LES P'TITS COEURS DAYCARE INC.	Numéro de permis 2015624	Date d'inspection Le 25 mai 2021	
Nom de l'établissement Garderie les P'tits Cœurs Daycare groupe 2		Numéro de téléphone (506) 384-2030	
Adresse 275 rue Amirault Dieppe NB E1A 1G1			
Nom de la personne responsable de la délivrance de permis Ashley Kelly		Titre du poste Inspecteur/Inspectrice	

Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives	Règlement	Date limite pour être conforme	Date d'attestation de la conformité
28(3) Le lieu d'exploitation d'un établissement agréé respecte : a) les normes d'éclairage, de ventilation et les autres normes générales de santé que prévoit la Loi sur la santé publique.	28(3)(a)	25 mai 2021	
Commentaires : Le dépistage a été effectué à l'entrée de l'inspecteur pour Covid-19. L'inspecteur note que les listes de nettoyage doivent être enregistrées chaque jour sur papier. Pour l'instant, elles sont enregistrées sur des tableaux blancs effaçables. Toutes les autres exigences de la Covid-19 sont respectées.			

Commentaires généraux
L'administrateur a déclaré qu'aucun enfant n'est transporté dans le bus du centre. L'inspectrice demande à l'administrateur de contacter la MAQ s'ils commencent à utiliser le bus qu'il soit inspecté.
Les salles 1 et 3 de cette licence ne sont pas utilisées pour le moment.
Il n'y a que des enfants d'âge scolaire à ce moment-là.

original signé par
Ashley Kelly

Signature de la personne responsable de la délivrance de permis

Le 25 mai 2021

Date

original signé par
Lisa Benoit

Signature de l'exploitant ou de la personne désignée

Le 25 mai 2021

Date